

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 21 Novembre 2008

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/02

OBJET : Fonctionnement des collèges publics - Deuxième répartition de crédits complémentaires - Exercice 2008.

RÉSUMÉ : Le présent rapport a pour objet d'attribuer aux collèges publics des subventions de fonctionnement complémentaires à celles accordées lors de la séance précédente, en fonction des nouvelles informations reçues au Conseil général. Elles représentent un montant total de 340 401 €. Elles sont affectées à la viabilisation, à l'entretien, aux taxes d'enlèvement des déchets non ménagers.

I - CREDITS DE FONCTIONNEMENT POUR LES DÉPENSES DE VIABILISATION

Traditionnellement, en fin d'exercice budgétaire, notre Assemblée attribue des crédits complémentaires aux établissements qui ne pourront pas supporter l'intégralité de leurs charges de viabilisation d'ici la fin de l'année.

Pour cette année, 53 demandes ont été reçues pour un montant total de 460 148,15 € : elles sont particulièrement nombreuses et d'un montant élevé suite :

- au paiement des dernières factures de l'année 2007 reportées sur l'exercice 2008 ;
- à une dépense supérieure à celle de la moyenne des exercices 2004, 2005 et 2006 qui a servi de référence pour le calcul de la subvention 2008, surtout en raison du coût élevé des fluides.

Je vous rappelle que le Département a recommandé aux établissements de prévoir une marge de sécurité de 10 % dans l'inscription des dépenses prévisionnelles de viabilisation. Il est tenu compte dans l'étude des dossiers de demandes de subventions du respect de cette recommandation.

Sur 53 établissements, 35 ont été retenus compte tenu de leur situation financière.

Le tableau joint en annexe 1 du projet de délibération précise pour les collèges bénéficiaires le montant de la subvention proposée.

Le montant global des crédits complémentaires répartis aujourd'hui pour la viabilisation s'élève à 283 460 €.

II – DEPENSES D'ENTRETIEN (CREDITS DE FONCTIONNEMENT)

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 400 € au collège « Armand Lanoux » de Champs-sur-Marne afin de résorber des dépenses au chapitre « Entretien » qui ont permis de lever l'avis défavorable de la commission de sécurité.

Je vous propose également d'attribuer une subvention de 303 € afin que le collège « Lucien Cézard » de Fontainebleau puisse souscrire un contrat d'entretien pour l'alarme anti-intrusion installée en 2007 par le Conseil général.

Je vous propose d'attribuer au collège « La Pyramide » de Lieusaint une subvention de 4 537 € pour les divers contrats d'entretien obligatoires que le collège doit souscrire.

Dans le cadre de la réhabilitation de sa SEGPA, le collège « Pierre Brossolette » de Melun doit souscrire un contrat d'entretien pour deux nouveaux ascenseurs. Par conséquent, je vous propose de lui accorder une subvention 2 688 €.

Le Conseil général renouvelle les extincteurs dans les collèges publics dans le cadre des dotations d'équipement, toutefois le collège « Parc Frot » de Meaux s'est équipé et a acquitté la facture. Je vous propose de reverser à ce collège une subvention de 1000 € au titre de cet équipement.

Le montant global des crédits complémentaires pour l'entretien s'élève à 9 928 €.

III – CREDITS DE FONCTIONNEMENT POUR SITUATION PARTICULIERE

Dans le cadre de la mise en place d'une cuisine provisoire au collège « Mon Plaisir » à Crécy-la-Chapelle, l'entreprise OBM a pris à sa charge le règlement des factures EDF qui devaient être payées par l'établissement. Il convient de régulariser la situation auprès de l'entreprise. Je vous propose, par conséquent d'attribuer une subvention de 4 178 €.

Le collège « Elsa Triolet » à Varennes-sur-Seine, a fait l'objet d'importants travaux durant le mois de juillet 2008. Les personnels logés étant en congés, le collège a dû faire intervenir une société de gardiennage pour assurer la sécurité du collège. Je vous propose de lui attribuer une subvention de 440 €.

Je vous propose d'attribuer également une subvention de 434 € au collège « Jean-Jacques Rousseau » à Othis. Le collège a pris la décision de solliciter une société de gardiennage de la mi-juillet à la mi-août 2008 pour assurer un bon fonctionnement dans le cadre de travaux.

Deux devis concernant le nettoyage des vitres inaccessibles dans les collèges ayant été reçus trop tardivement pour être inclus dans la session du 26 septembre 2008, je vous propose d'accorder au collège « Beau soleil » à Chelles la somme de 1 600 € et au collège « Frédéric Chopin » à Melun la somme de 939 € à titre exceptionnel.

Le montant global des crédits complémentaires de fonctionnement pour situation particulière s'élève à 7 591 €.

IV – SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA TAXE SPECIALE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS NON MENAGERS

Depuis quelques années, certaines communes ont institué une taxe pour l'enlèvement des déchets non ménagers : Brie-Comte-Robert, Dammarie-les-Lys, Fontainebleau, Le Mée-sur-Seine, Melun, Vaux le Pénil et Verneuil l'Etang.

Je vous invite à vous reporter à l'annexe 1 du projet de délibération pour prendre connaissance des subventions complémentaires attribuées aux différents collèges concernés.

Le montant total des subventions proposées s'élève à **39 422 €**.

V - SITUATION DES CREDITS

Au budget, un crédit de 13 855 000 € a été réservé sur le programme « Collèges publics », opération « Participation aux budgets des collèges publics ».

Sur ces crédits, nous avons déjà réparti, au titre des subventions initiales 2008, la somme de 12 676 001 € lors de la séance du 27 octobre 2007 diminuée du montant de la participation de six collèges au coût d'acquisition d'un véhicule de service pour un montant total de 26 929 €. C'est pourquoi les crédits mandatés n'ont été que de 12 649 072 €

Les crédits complémentaires alloués lors de la séance du 18 avril dernier s'élevaient à 656 084,54 € et le montant de ceux votés lors de la séance du 27 juin dernier étaient de 67 245 €

Les crédits complémentaires qui sont proposés aujourd'hui s'élèvent à **340 401 €** et se répartissent de la façon suivante :

- pour les collèges connaissant des difficultés particulières en matière de viabilisation.....283 460 €
- pour les dépenses d'entretien.....9 928 €
- pour une situation particulière.....7 591 €
- pour la taxe spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers.....39 422 €

Après ces diverses affectations, le solde disponible sur l'opération « Participation au budget des collèges publics » s'élèverait alors à 142 197,46 €

VI - SUBVENTION FORFAITAIRE D'EQUIPEMENT POUR LES COLLEGES PUBLICS

Dans le cadre de l'attribution des subventions d'équipement aux collèges publics, une omission a été constatée concernant le collège « René Goscinny » de Vaires-sur-Marne. Je vous propose de régulariser cette situation en lui accordant une subvention de 2 000 €

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/02 des rapports soumis à la commission
n°5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. CORNEILLE
Commission n°5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE
Commission n°7 - Finances

Séance du 21 Novembre 2008

OBJET : Fonctionnement des collèges publics - Deuxième répartition de crédits complémentaires - Exercice 2008.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la délibération du Conseil général en date du 27 octobre 2007 approuvant l'attribution des subventions initiales de fonctionnement aux collèges publics,

Vu la délibération du Conseil général en date du 25 janvier 2008 approuvant le budget primitif pour 2008,

Vu la délibération du Conseil général en date du 18 avril 2008 procédant à la première répartition de crédits complémentaires pour les collèges publics,

Vu la délibération du Conseil général en date du 27 juin 2008 procédant à la répartition de crédits complémentaires exceptionnelles pour les collèges publics,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n°5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n°7 – Finances,

DECIDE

Article 1 : sur le programme « Collèges publics », opération « Participation aux budgets des collèges publics », d'allouer aux collèges publics des subventions de fonctionnement pour un montant total de 340 401 € conformément à l'annexe 1 et 2 de la présente délibération.

Article 2 : sur le programme « Collèges publics », opération « Subvention pour l'équipement des collèges publics », d'allouer une subvention d'investissement de 2 000 € au collège « René Goscinny » de Vaires-sur-Marne.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe n° 1

Subventions complémentaires au titre du fonctionnement des collèges publics

Collèges	Montant subvention	Observations
BAILLY ROMAINVILLIERS Les Blés d'Or	25 000	Chapitre viabilisation
BRAY SUR SEINE Jean Rostand	2 000	Chapitre viabilisation
BRIE COMTE ROBERT Arthur Chaussy	895	Déchets non ménagers
BRIE COMTE ROBERT Arthur Chaussy	5 000	Chapitre viabilisation
CHAMPS SUR MARNE Armand Lanoux	4 000	Chapitre viabilisation
CHAMPS SUR MARNE Armand Lanoux	1 400	Chapitre entretien
LE CHATELET EN BRIE Rosa Bonheur	10 550	Chapitre viabilisation
CHELLES Beau Soleil	10 000	Chapitre viabilisation
CLAYE SOUILLY Les Tilleuls	6 000	Chapitre viabilisation
DAMMARIE LES LYS Robert Doisneau	8 070	Déchets non ménagers
DAMMARIE LES LYS Georges Politzer	4 928	Déchets non ménagers
EMERAINVILLE Van Gogh	5 000	Chapitre viabilisation
ESBLY Louis Braille	6 000	Chapitre viabilisation
LA FERTE GAUCHER Jean Campin	6 240	Chapitre viabilisation
LA FERTE SOUS JOUARRE Les Glacis	4 000	Chapitre viabilisation
FONTAINEBLEAU International	9 000	Chapitre viabilisation
FONTAINEBLEAU Lucien Cézard	303	Chapitre entretien
FONTAINEBLEAU Lucien Cézard	8 802	Déchets non ménagers
LAGNY SUR MARNE Les 4 Arpents	6 000	Chapitre viabilisation
LIEUSAINT Pyramide	4 537	Chapitre entretien
LIZY SUR OURCQ Camille St Saëns	4 000	Chapitre viabilisation
LOGNES La Maillière	35 000	Chapitre viabilisation
LOGNES Le Segrais	2 000	Chapitre viabilisation
MEAUX Parc Frot	1 000	Chapitre entretien
LE MEE SUR SEINE Jean de la Fontaine	3 310	Déchets non ménagers
LE MEE SUR SEINE Jean de la Fontaine	6 000	Chapitre viabilisation
MELUN Jacques Amyot	25 000	Chapitre viabilisation
MELUN Les Capucins	3 085	Déchets non ménagers
MELUN Pierre Brossolette	4 994	Déchets non ménagers
MELUN Pierre Brossolette	5 000	Chapitre viabilisation
MELUN Pierre Brossolette	2 688	Chapitre entretien
MORET SUR LOING Alfred Sisley	6 370	Chapitre viabilisation
NANGIS René Barthélémy	10 000	Chapitre viabilisation
NEMOURS Arthur Rimbaud	4 000	Chapitre viabilisation
NEMOURS Honoré de Balzac	20 000	Chapitre viabilisation
NOISIEL Le Luzard	20 000	Chapitre viabilisation
OTHIS Jean Jacques Rousseau	6 000	Chapitre viabilisation
PERTHES EN GATINAIS Christine de Pisan	6 000	Chapitre viabilisation
PONTAULT COMBAULT Monthéty	5 000	Chapitre viabilisation
REBAIS Jacques Prévert	1 000	Chapitre viabilisation
ROISSY EN BRIE Anceau de Garlande	1 000	Chapitre viabilisation
ROISSY EN BRIE Eugène Delacroix	3 300	Chapitre viabilisation
ST FARGEAU PONTIERRY François Villon	1000	Chapitre viabilisation
ST SOUPPLETS Nicolas Tronchon	2 000	Chapitre viabilisation
SAVIGNY LE TEMPLE Louis Armand	2 000	Chapitre viabilisation

VAUX LE PENIL La Mare aux Champs	4 610	Déchets non ménagers
VAUX LE PENIL La Mare aux Champs	10 000	Chapitre viabilisation
VERNEUIL L'ETANG Charles Péguy	728	Déchets non ménagers
VILLIERS SAINT GEORGES Les Tournelles	10 000	Chapitre viabilisation
Total	332 810	

Annexe n° 2

Subventions exceptionnelles

Collèges	Montant subvention
CHELLES Beau Soleil	1 600
CRECY LA CHAPELLE Mon Plaisir	4 178
MELUN Frédéric Chopin	939
OTHIS Jean-Jacques Rousseau	434
VARENNES SUR SEINE Elsa Triolet	440
Total	7 591

